



Compte rendu du CHS du 6 octobre à Mont de Marsan

En présence du chargé de mission du ministère de l'agriculture (plan de proximité DG)...et surtout d'une cinquantaine de collègues venus de toute la DT pour soutenir les représentants du personnel lors de ce CHS très lourd d'ambiance et écouter les déclarations du DT et de Mr Boyer sur leurs intentions...

L'ambition de ce CHS fut à la hauteur des sujets qui y ont été traités.

Le matin le **rapport d'enquête** sur le suicide de **Joël Auffret**, effectué par une commission élus CHS/ administration, a été présenté et débattu.

A l'issue de cette présentation 3 motions ont été déposées par les représentants du personnel

1/ la première, âprement discutée, a permis de supprimer toutes les allusions faisant état dans le rapport d'enquête à la vie privée de notre collègue, comme exigée dans la motion car hors compétence de la commission d'enquête

2/ la deuxième, acceptée par le DT, permettra de verser le rapport d'enquête à la commission départementale de réforme ainsi que certaines pièces annexes.

3 / la troisième mise au vote - 5 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions - a déclaré «... les conditions de travail à l'ONF ont contribué au passage à l'acte de J Auffret... »

A noter que le DT qui aurait pu déclarer le suicide de notre collègue « *imputable au service* », a expliqué aux grévistes que, selon lui, au vu des circonstances présentées par le rapport de la commission d'enquête il ne pouvait se déclarer favorable à une imputabilité au service.

Le DT fidèle donc à la politique de l'employeur cherche toujours ailleurs les raisons du mal être qui pousse certains à l'acte ultime... La politique de la direction est simple : c'est le salarié qui est fragile et non pas l'organisation du travail qui tend à le déstabiliser... donc pas de remise en question... déclarant aussi sur France 3 diffusé le soir au 19/20 Aquitaine que « les experts réunis dans la salle ne pouvaient affirmer que le suicide de l'agent concerné était lié aux conditions de travail de celui-ci «... »

Pour info : divers services dans les Agences et DT et même les assistantes sociales ont été priés de recenser les personnels fragiles... les listes aujourd'hui !... et demain ?

Le 2^{ème} point abordé concernait la mise en place d'une **commission d'enquête** administrative du CHS suite au suicide **Charles Héderich** en juillet 2011.

Les représentants du personnel avaient jusqu'à ce CHS refusé la mise en place de cette enquête tant que leur demande d'appui par un cabinet agréé CHSCT par le ministère du travail ne serait pas acceptée. Suite à un appel d'offres et le résultat de la commission de dépouillement entre représentants du personnel et direction, un cabinet spécialisé avait été pressenti : le cabinet d'ergonomes ERGOTEC de Toulouse.

Cependant bien que d'accord sur le fait « méthodologique » de la demande des Représentants le DT a essayé de se défausser en prétendant que le cabinet pressenti était un peu cher... !!! Il a même essayé de faire avaler aux représentants du personnel de lui laisser du temps pour négocier « le prix » avec le cabinet.

Devant le refus des élus et l'heure avancée il a été instamment demandé au DT de prendre contact avec la DG (le Dass qui devait être là -Mr Buon- avait préféré rester à Paris **assister au pot** de départ de la DRH...) **et de nous donner une réponse ferme à la reprise du Chs en début d'après midi.**

Ce qui fut fait au retour du déjeuner puisqu'il nous fut annoncé que la DG prendrait en charge une partie du coût et la DT le reste.

Cette décision fut finalement rapide et obtenue en urgence et sous le regard et l'attention (tension ?) des grévistes présents devant le CHS et au fait de son déroulement.

Quelle valeur attribue la direction à la vie d'un homme ou d'une femme ?

C'est la question qui aurait été posée au DT s'il n'avait finalement accepté de retenir le cabinet choisi de façon paritaire...

Le cabinet ERGOTEC, agréé CHSCT, réalisera donc l'enquête accompagné par 3 membres du CHS et la responsable SST DT SO

Les résultats seront communiqués au CHS de la DTSO en février / mars 2012.

L'après midi fut en majorité consacrée à l'examen du **diagnostic socio-organisationnel** DTSO réalisé par le cabinet d'ergonomes P et P de Bordeaux et qui a « diagnostiqué » 3 unités de travail :

- UT Piémont EST à Tarbes
- UT Mimizan / Laboueyre, Agence Landes Nord Aquitaine,
- Services Fonctionnels, Agence GAHG (Foix St Girons St Gaudens)

Si les constats effectués par le cabinet ont été à peu près globalement acceptés par tous les présents (collectif de travail (très) fragilisé, amputation du lien Terrain / Administratif de plus en plus prononcé, , division du travail avancé , autonomie / esseulement socio-professionnel / fragilisation des agents de terrain en cours, appauvrissement certain des tâches pour les Personnels Administratifs ...) il reste comme prévu à mettre en place des outils pour amender et modifier la nouvelle organisation du travail issue du PPO .

Ainsi certaines options de fonctionnement de la direction ont été aussi mises en cause et il faudra revoir en profondeur certains de ces choix.

Jusqu'où sera capable d'aller la direction ?

De vrais changements ou de simples mesurètes de correction , d'accompagnement managérial ?

Du pain sur la planche où les personnels auront leur mot à dire puisqu'il faudra aller analyser au plus près chaque unité de travail, chaque service..

Le dernier point abordé concernait la **commission de veille et d'alerte** dont le fonctionnement amène beaucoup d'interrogations.

La direction qui devait récupérer des dossiers de personnes ayant pris contact avec certains membres de la commission de veille et d'alerte n'a en fait rien récupéré ce qui fait qu'un certain nombre de dossiers sont dans la nature...

La commission réunie la veille à donc décidé de renforcer son mode de fonctionnement afin d'éviter les dérives constatées depuis son origine (2008) .

Il a cependant été demandé au cours de ce CHS par certains représentants que le celui-ci soit informé à chaque réunion (3 fois à partir de 2012) du nombre de personnes rencontrées ainsi que les motifs de rencontre de la commission de veille et d'alerte constituée notamment par 2 PF 2 OF et 2 représentants de l'administration.

Certains représentants du personnel ont mis aussi en garde sur les missions de la commission qui n'est que pour recueillir des faits et non pas proposer des solutions.

Il a été rappelé aussi le danger qui consiste en ce que des personnels qui auraient contacté la commission de veille se retrouvent en quelque sorte « fléchés, listés ?»...

La notion de confidentialité est interprétée de façon très particulière à l'ONF et il a été convenu qu'un **membre seul** de la commission ne pouvait détenir des informations particulières.

Le CHS s'est engagé à rester très vigilant sur le fonctionnement de cette commission de veille et d'alerte.

De nombreux autres points n'ont pu être traités au vu de l'actualité lourde du jour.

Prochaines dates à retenir :

- Réunion du comité de pilotage du Diagnostic socio organisationnel début 11/2011
- Prochain CHS en 12/2011
- Rendu enquête C Héderich en 02/03 - 2012